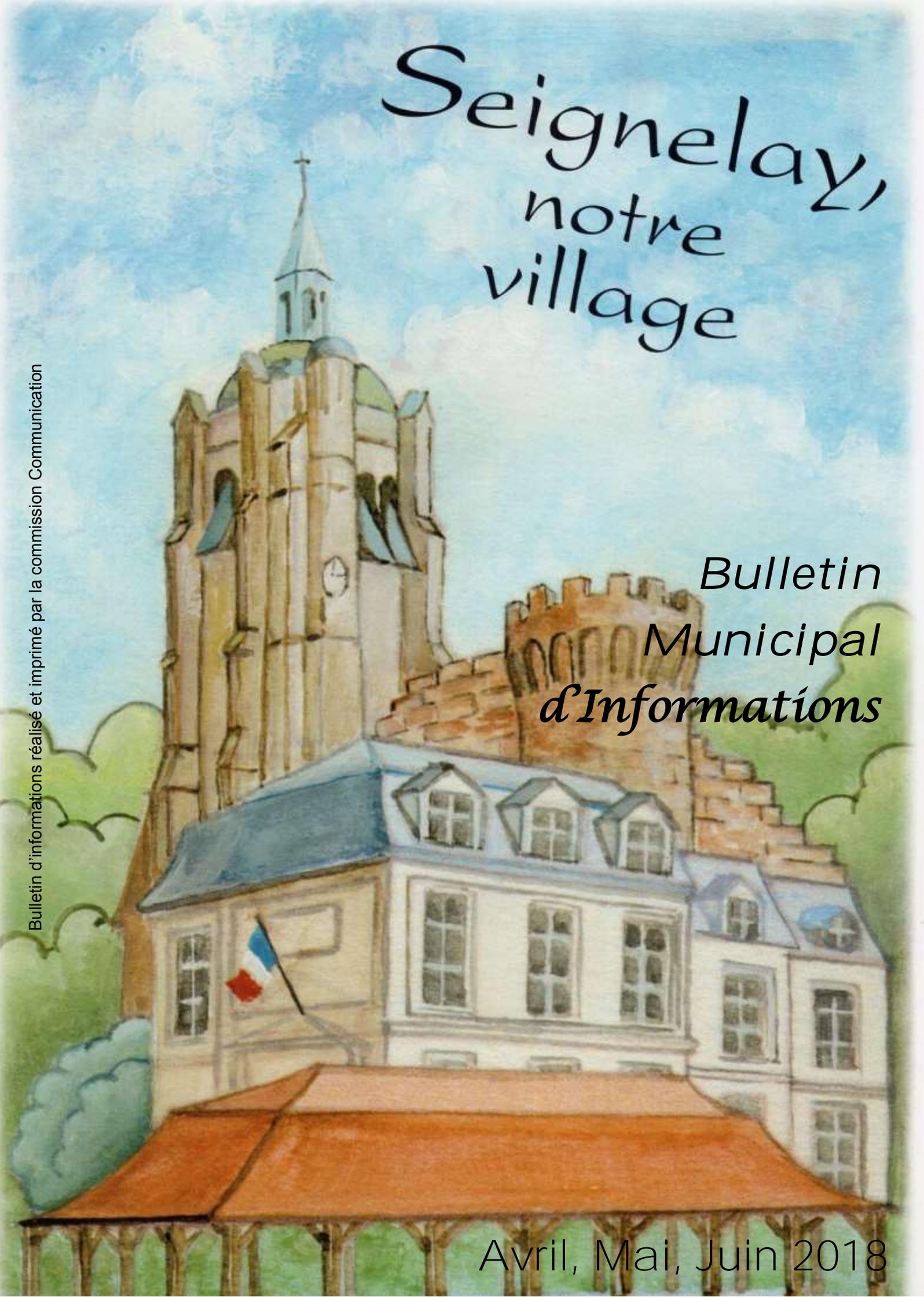


# Seignelay, notre village

*Bulletin  
Municipal  
d'Informations*

Bulletin d'informations réalisé et imprimé par la commission Communication

Avril, Mai, Juin 2018



## Mairie de Seignelay :

Ouverture des bureaux:

Lundi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Mardi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Mercredi: 14h00 - 17h30

Jeudi: 8h00 - 12h00

Vendredi: 8h00 - 12h00

14h00 - 17h30

Samedi: 10h00 - 12h00

Tél : 03 86 47 72 83

Fax : 03 86 47 98 92

e-mail : [mairie@seignelay.fr](mailto:mairie@seignelay.fr)

Site internet : [www.seignelay.fr](http://www.seignelay.fr)

Retrouvez nous également sur



**En cas d'urgence un élu de permanence est joignable au :**

06 10 64 34 34

La mairie sera fermée le  
samedi du  
**14 juillet au 18 Août.**

Fermeture exceptionnelle  
les 13 et 14 août

1- Edito

2 - Réunions de Quartier

3 - Budget

4 - Echos du conseil municipal

5 - Echos de c. communautaire

6 - Infos diverses

7 - Vie Associative

8 - Kermesse



Chères Seigneloises, chers Seignelois,

Voilà l'été qui pointe le bout de son nez et par là même les travaux dans notre commune.

La dernière tranche de travaux de réseaux qui consiste à mettre en séparatif les dernières canalisations qui étaient en unitaires est terminée.

Je remercie tous les riverains qui ont fait preuve de patience et de bienveillance durant cette période.

Les travaux de sondage et de préparation concernant la réfection de notre piscine municipale ont débuté.

Les beaux jours sont aussi les moments les plus importants pour les manifestations associatives. Le festival de musique a été un véritable succès cette année en accueillant plus de mille personnes durant la soirée. Il est en train de prendre une belle place dans le giron musical du département.

La kermesse des écoles, les concours de pétanque, le tournoi de tennis, le vide-grenier et j'en passe, permettent de faire connaître et vivre notre village.

Je remercie les bénévoles qui se dépensent sans compter pour faire de chaque manifestation une réussite et apportent une image dynamique de notre commune. Il y a une façon simple de les remercier c'est de participer à leurs festivités.

Un village sans un tissu associatif dynamique est un village qui se meurt. Si vous avez du temps libre, n'hésitez pas à les rejoindre, vous serez, j'en suis certain, bien accueilli.

Et n'oubliez pas « si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien, mais parce qu'il n'a pas de prix »

Bonnes vacances à toutes et à tous

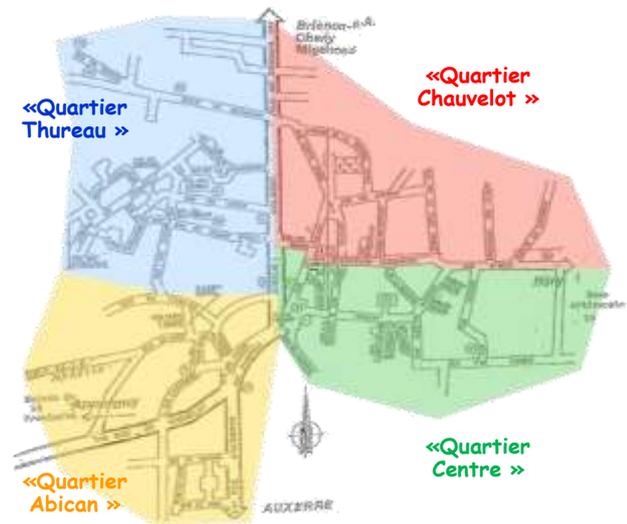
Thierry CORNIOT  
Maire de Seignelay

Une réunion par quartier a été organisée d'avril à juin pour vous rencontrer et recueillir vos requêtes, avis, idées...

Vous avez été une petite quarantaine de personnes à participer à ces réunions cette année.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des points évoqués.

Vous espérant plus nombreux l'année prochaine...



## Quartier Centre - réunion du 14 mai

5 participants

Points principaux évoqués :

- Route de Chablis : pour la tranquillité des promeneurs, une proposition a été faite : rendre cette rue prioritaire aux piétons, à étudier...
- Point de collecte de vêtements : voir pour le déplacer vers le point d'apport volontaire des verres => la demande sera faite.
- Rue du docteur Chauvelot : plusieurs tampons « claquent » lorsque les véhicules roulent dessus => il a été demandé un devis à l'entreprise Colas actuellement sur notre commune pour remédier à ce problème.
- Compteurs linky : peut-on les interdire ?
- Vitesse excessive rue Gatelot : un aménagement à l'entrée de la rue est à l'étude cette année.
- Chemins : un randonneur demande un entretien plus régulier des chemins.

## Quartier Chauvelot - réunion du 28 mai

10 participants

Points principaux évoqués :

- Vitesse excessive rue du docteur Chauvelot : toujours des automobilistes qui ne respectent pas la vitesse maximum.
- Stationnement sur les trottoirs : une demande a été faite pour remettre soit des poteaux, soit des jardinières pour éviter que certaines personnes ne stationnent sur les trottoirs
- Rue St Anne : des poids lourds remontent encore la rue St Anne et se retrouvent bloqués au niveau de la rue du Docteur Chauvelot => voir pour remettre un panneau + visible au croisement.
- Point vert : est ce qu'un commerçant va mettre en place un point vert crédit agricole pour remplacer LME ? : pas à notre connaissance à ce jour (un point vert crédit agricole est un espace de retrait d'espèces chez un commerçant).
- **Rétrécissement rue d'Héry** : demande de réétudier un aménagement type écluse ou chicane.

## Quartier Abican - réunion du 4 juin

15 participants

Points principaux évoqués :

- Incivisme : crottes de chiens !! D'autres toutous crottes seront installés si les propriétaires de chiens les utilisent...
- Réseau eaux pluviales : lorsque la rue de l'Abican sera refaite, il faudra vérifier le bon écoulement des eaux pluviales = débordement par endroit.
- Poubelles : demande d'ajout de poubelles notamment vers la boulangerie.
- Eclairage rue de Chemilly : une zone trop sombre = voir pour ajouter un candélabre.
- Passage piétons : demande d'ajout de panneaux rappelant les passages piétons notamment avenue Colbert et rue d'Auxerre.
- Talus rue basse des fossés : nous sommes en attente d'une intervention du CD89(en charge de l'entretien) avant d'entreprendre le fleurissement

## Quartier Thureau - réunion du 23 avril

16 participants

Points principaux évoqués :

- Priorité à droite : demande d'ajout de panneaux de rappel.
- **Rue du Champ d'Arcy** : les gens descendent assez vite la rue, cela peut être dangereux de sortir de sa cour : un stationnement en quinconce sera étudié si le problème persiste.
- Vitesse dans plusieurs rues : le radar pédagogique sera installé avenue Colbert et avenue du Thureau avant la fin de l'année.
- Panneaux de signalisation : ajouter une flèche pour indiquer le sens de circulation lorsqu'on sort de la placette rue du Crot Chabanne.

## Budget principal ( commune)

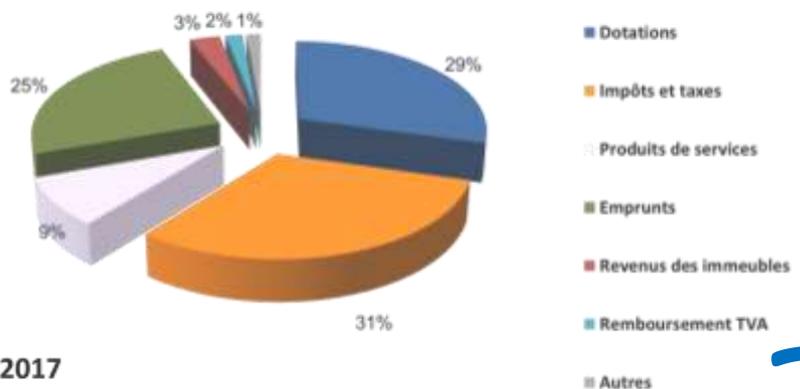
### Résultats 2017 :

· Fonctionnement (les activités courantes de la commune) avec un excédent de 228 333€

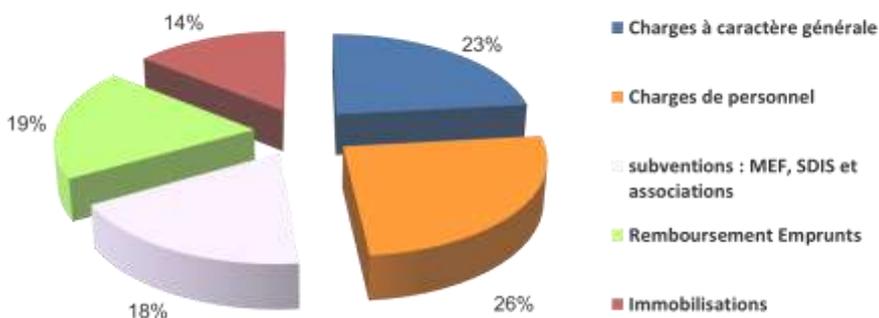
· Investissement : Excédent de 103 567 €

Soit un résultat excédentaire de 331 900 €

### Répartition des recettes 2017



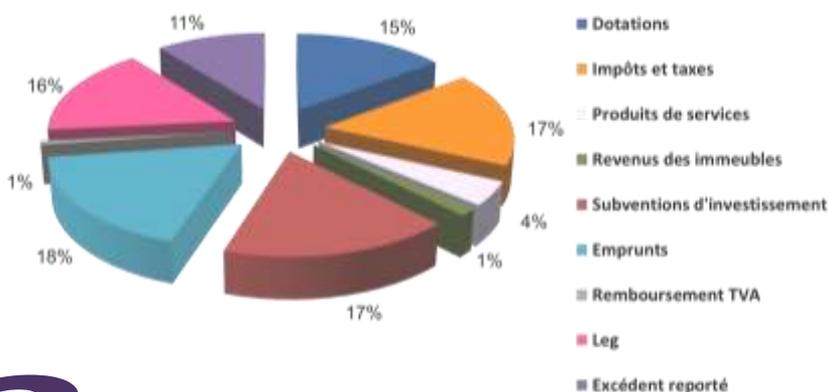
### Répartition des dépenses 2017



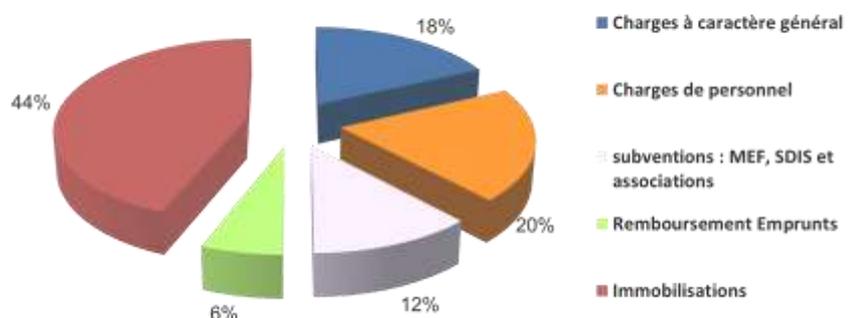
# 2017

Budget prévisionnel 2018 voté en fonctionnement en déséquilibre excédentaire avec 2 096 537€ de recettes et 1 549 619€ de dépenses, et en investissement pour un montant en équilibre de 1 288 658€.

### Répartition des recettes 2018



### Répartition des dépenses 2018



# 2018

**Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des différentes taxes, pour rappel la commune n'a pas augmenté les taux depuis 2012.**

### Principaux projets et investissements sur l'année 2018 :

- Fin des travaux de réhabilitation des réseaux, rue des Chapelains, rue et impasse du Champ d'Arcy et rue du Vivier => coût des travaux voirie, réseaux secs et réseaux eaux pluviales : 400 000€ HT
- Honoraires de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la piscine : 24 000.00€ HT
- Piscine : Réfection du grand bassin et mise aux normes du système d'hydraulicité => 300 000€ HT
- Remplacement des menuiseries extérieures salle du conseil : 9 500€ TTC
- achat de mobilier pour les écoles : 30 tables et chaises : 4 700€ TTC, 1 meuble bas : 350€TTC, 1 tableau : 650€ TTC
- achat d'un PC portable pour l'école maternelle: 500€ TTC
- Remplacement de la porte de la chaufferie de l'école élémentaire : 250€ HT

### **Maison de l'enfance**

#### Résultats 2017 :

- Fonctionnement avec un excédent de **74 833 €**.
  - Investissement : déficit de **29 248 €**
- Soit un résultat excédentaire de **45 585 €**.

Budget prévisionnel 2018 voté en fonctionnement en équilibre pour un montant de **469 750 €**, et en investissement en équilibre pour un montant de **73 460 €**.

#### Projets pour 2018 :

- Changement d'une porte coupe-feu (1 500€)
- Eclairage de l'allée du parc et installation d'un portail (7 000€)
- installation d'un jeu pour les moins de 6 ans
- achat d'une table de ping-pong extérieure

### **Eau et assainissement**

#### Résultats 2017 :

- Fonctionnement : Excédent de 184 906 €
  - Investissement : Excédent de 27 742 €
- Soit un résultat excédentaire de 212 648 €.

Budget prévisionnel 2018 voté en déséquilibre excédentaire en fonctionnement avec 234 591€ de recettes et 105 088 € de dépenses et en déséquilibre excédentaire en investissement avec 421 014€ de recettes et 342 336€ de dépenses.

#### Projets pour 2018 :

- Réseaux : Fin des travaux Rue des Chapelains, Rue/ Impasse du Champs d'Arcy
- Construction de la station d'épuration

### **Subventions communales accordées aux associations pour l'année 2018**

US TENNIS : 2000 €  
 US BASKET : 2700 €  
 US FOOTBALL : 1000€  
 ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE : 300 €  
 LA BOULE INDEPENDANTE SEIGNELOISE : 250 €  
 IMS : 400 €  
 ALDS : 2500 €  
 CLUB COLBERT : 1000 €  
 SOCIETE DE CHASSE : 400 €  
 AMIS DES ORGUES ST MARTIAL : 700 €  
 AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 750 €  
 AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS :200 €

LA RECRE DES PARENTS : 600 €  
 ACVS : 1200 €  
 COMITE DES FETES : 3500 €  
 ASSOCIATION DES TROIS RIVIERES : 200 €  
 COOPERATIVE ECOLE PRIMAIRE : 718 €  
 TCS 89 - Traine-cul surprise : 200€  
 ADILY : 80 €  
 ADAPT : 200 €  
 Soit un total de 19 098€

*Les associations doivent remplir un dossier pour pouvoir recevoir une subvention.*

Conseil Municipal du 12 avril 2018

Finances communales : détail budget voir page 3-4

Plan régional de Santé Bourgogne Franche Comté : à l'instar de la région, du département et de nombreuses communes, le conseil municipal s'oppose au projet du plan régional de santé. Ce dernier envisage la fermeture des services d'accueil d'urgences pas assez fréquentés et la centralisation sur le CHU de Dijon des SAMU n'ayant pas une activité significative.

Infos diverses : Mme Ganousse, bénévole à la bibliothèque remercie les agents techniques et la mairie pour les travaux de peinture et de menuiserie qu'ils y ont effectués.

Les conseils d'école remercient également pour les travaux.

Conseil municipal du 20 juin 2018

Correspondant CNAS : suite au départ de Valérie JACOBI, Julie CHANCY la remplacera avec Marc SEGRETIN déjà en nom.

Achat de vêtements de pompiers : la commune a la possibilité de racheter d'occasion vingt tenues complètes de pompiers à un particulier au prix de 100 euros la tenue au lieu de 520 euros neuve ; il s'agit de tenues textiles nouvelle génération, plus légères et plus protectrices.

Cautionnement emprunt : le Conseil Départemental ainsi que l'ARS (Agence Régionale de Santé) soutiennent le projet de transformation de la maison de retraite en résidence pour adultes handicapés. Cette opération sera réalisée en collaboration avec la maison de retraite de Briennon sur Armançon. C'est un budget qui s'élève à plus de treize millions d'euros, il faut donc pour voir aboutir le projet cautionner l'emprunt à hauteur de 10% comme nous le demande le Conseil Départemental et comme l'a fait la commune de Briennon sur Armançon.

**Redevance d'Occupation du Domaine Public :**

- Réseaux GRDF : 469 € et ORANGE : 1090.94 €

**Tarifs pour la location d'une salle de réunion :** pour répondre à la demande de professionnels désirant louer une salle pour une activité libérale ou commerciale nous instaurons un tarif dédié à cette location : 15€ par demi-journée ou soirée et 20€ du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai pour le chauffage ; les tarifs seront doublés pour une location journalière.

Crédit relais : n'ayant pas encore reçu les dotations de l'Etat et les subventions de l'Agence de l'eau, il est nécessaire afin de régler les entreprises en cette fin de travaux, de contracter un prêt relais à hauteur de 400 000€. Sur trois banques interrogées, la Caisse d'Épargne a été retenue pour un prêt sur une durée d'un an à un taux de 0.37%.

Conseil municipal du 20 juin 2018 (suite)

Subventions associations : voir page 4

PLU : Concertation complémentaire : dans le cadre de la révision du PLU à modalités simplifiées, il nous faut procéder à une étude environnementale complémentaire pour pouvoir poursuivre notre révision. Le devis pour cette étude s'élève à 1600€.

**Numérotation d'habitations :** des nouveaux numéros sont attribués dans le lotissement Martine SILVIE ainsi que rue Ste Anne et Avenue Colbert.

Compétence AO2 (transport scolaire) : suite à l'abandon de cette compétence par la CCSA, nous décidons de reprendre celle-ci. Elle concerne la distribution des cartes scolaires, les points d'arrêt, les éventuelles incivilités et les relations directes avec les familles.

**Tarifs séjour Maison de l'Enfance :** suite à une réunion avec la CAF, des tarifs sont maintenant attribués uniquement aux séjours organisés par la maison de l'enfance et ne sont donc plus comptabilisés dans le prix de journée. Un séjour de trois jours dans le Morvan aura lieu cet été du 10 au 12 juillet, il concerne douze adolescents.

Informations diverses :

- les travaux de réhabilitation des réseaux sont presque terminés, une inauguration est prévue pour septembre

- station d'épuration : terrassement en cours

préparation de l'exposition pour le centenaire du 11 novembre 1918 : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ainsi que le prêt d'objets pour cette manifestation.

-Mme la directrice de l'Académie viendra à l'école pour le projet de « classe robot » lundi 25 juin  
-M. le maire informe qu'une réunion a eu lieu à la CCSA concernant la révision des valeurs des bases locatives. Chaque commune se doit de réunir chaque année la commission des impôts directs. Cela a pour but de revaloriser si besoin certaines catégories et de surveiller les travaux effectués par les particuliers et de régulariser si besoin leur situation.

-Une opération de bornage concernant les chemins ruraux qui disparaissent ou s'amenuisent va être mise en œuvre. Cinq chemins ont été sélectionnés pour le moment.

Questions diverses :

Mme MICHEL demande l'avancée du dossier piscine. Les travaux débuteront au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, la piscine sera ouverte pour la saison 2019. Mme MICHEL revient également sur les priorités à droite dans le village et demande une nouvelle signalisation et de nouveaux panneaux. M. le maire rappelle que depuis le retour à la priorité à droite la vitesse moyenne a largement diminué dans la commune.

Mme TISON, présidente du comité des fêtes remercie tout le monde pour le bon déroulement du festival.

Conseil communautaire du 22 mars 2018

**Relais d'assistantes maternelles :** Les deux structures existantes du territoire, « Les Papillons » à Briennon et le « P'tit Poucet » à Saint Florentin font désormais l'objet d'une offre commune. Les parents et assistantes maternelles peuvent se rattacher à l'un ou l'autre de ces établissements.

**Finances :** Le compte de gestion 2017 du budget principal fait état d'un important excédent de 1 588 605,11 euros (dont 667 180,38 euros en investissement et 921 424,73 euros en fonctionnement).

Les comptes de gestion 2017 des trois budgets annexes sont légèrement déficitaires avec respectivement 59 017,99 euros pour le budget déchets, 3610,54 euros pour le budget SPANC et 3268,70 euros pour le budget port de plaisance.

A la vue de ces résultats, de nombreux élus rappellent que le lissage des impôts proposés à l'époque, concernant le territoire de l'ex-CCSB, aurait pu être approuvé car ne mettant aucunement en difficulté la communauté de communes. (Pour mémoire, malgré une forte opposition, il avait été voté en 2017 une hausse de 50 % des taux sur le territoire de l'ex CCSB afin de rattraper les taux en vigueur sur l'ex CCF)

**Taxes directes locales :**

La CCSA a voté pour l'augmentation des taxes

Nature	Taux actuels (%)	Taux votés (%)
Taxe d'habitation	4,23	4,91
Taxe foncière sur le bâti	2,95	3,42
Taxe foncière sur le non bâti	12,16	14,11
Cotisation foncière entreprises	3,72	4,32
Fiscalité professionnelle de zone	21,00	24,36

Compte rendu du 19 avril 2018

**Voirie :** Le marché de balayage a été attribué à l'entreprise SGA (Société Giennoise d'Assainissement) pour un montant s'élevant à 368 000 € HT, en dessous de ce qui avait été budgétisé. Les communes ont été invitées à faire remonter à la CCSA leur plan de voirie bordurée pour faciliter le travail de repérage des balayeurs. Par ailleurs, des offres concernant la signalisation horizontale ont été reçues et sont en cours d'analyse.

**Équipements sportifs :** Un contrat a été signé avec le cabinet Reflet pour effectuer un premier diagnostic sur les besoins en matière d'équipements sportifs structurants. Une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sera par la suite confiée à ce cabinet et un budget sera établi pour connaître les investissements.

Compte rendu du 19 avril 2018 (suite)

**École de musique :** Suite à la visite d'une école de musique récente, le Président a constaté que les équipements de la communauté ne sont pas à la hauteur des ambitions de la CCSA pour la musique et surtout ne sont pas adaptés à l'enseignement de la musique. Il est donc nécessaire de se pencher sérieusement sur le projet de construction d'une école de musique neuve sur le territoire communautaire. Monsieur le Président souligne qu'un tel projet est à la portée de la communauté, des aides financières sont accordées pour ces projets



## DECHETTERIE

### Attention NOUVEAUX HORAIRES

**Horaires d'été** (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

10h00 /12h00 et 14H00/18H00

**Horaires d'hiver** (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :

10h00/12h00 et 14H00/17H00

Communauté de Communes Serein et Armance  
37 avenue de Général Leclerc - 89600 SAINT FLORENTIN  
Contact : 03 86 43 46 43

### A pas conté

Le jeudi, c'est flânerie ! Au fil de la promenade ( 5/6 km), Élodie vous conte secrets, anecdotes et petites histoires du temps jadis.

On prévoit une bouteille d'eau, un chapeau, des lunettes de soleil et des chaussures de marche !

Une collation est comprise dans le circuit. Rendez-vous place de l'église à 10h00 - 2 €/personne ; demi-tarif pour les 12-16 ans ; gratuit pour les - de 12 ans.



# INFOS DIVERSES



Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

## Le Coin du Civisme

**Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets**



Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par

 l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. » **est passible** d'une contravention.

## Les Nuisances et le Bruit

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique,... ne peuvent être effectués que:

Les jours ouvrables :

**8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

Les samedis :

**9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

Les dimanches et jours fériés :

**10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.**

## Ligne régulière de transport interurbain TransYonne

Tous les vendredis, la ligne de transport Briennon/Armançon-Auxerre passe par Seignelay (Tarif 2€ par trajet)

	SERVICE REGULIER
Période de fonctionnement	Toute l'année
Jour de fonctionnement	V
Fonctionnement jours fériés	NON
Service	SA1

BRIENON-SUR-ARMANCON Mairie	8:30
ORMOY Eglise	8:40
MONT-SAINT-SULPICE Emplacement Mairie	8:50
HAUTERIVE Parking direction Ligny	8:55
BEAUMONT Eglise	9:00
SEIGNELAY Place Colbert	9:05
AUXERRE Leclerc	9:30
AUXERRE Arquebuse	9:35
AUXERRE Gare Routière	9:40

	SERVICE REGULIER
Période de fonctionnement	Toute l'année
Jour de fonctionnement	V
Fonctionnement jours fériés	NON
Service	SR1

AUXERRE Gare Routière	11:55
AUXERRE Arquebuse	12:00
AUXERRE Leclerc	12:05
SEIGNELAY Place Colbert	12:30
BEAUMONT Eglise	12:35
HAUTERIVE Parking direction Ligny	12:40
MONT-SAINT-SULPICE Emplacement Mairie	12:45
ORMOY Eglise	12:55
BRIENON-SUR-ARMANCON Mairie	13:05

**ECOLES DE SEIGNELAY**

Suite au retour à la semaine de 4 jours  
Voici les nouveaux horaires des écoles:

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi:**  
**8h30/11h30 - 13h30/16h30**

**La piscine municipale de Seignelay  
sera fermée cet été pour  
cause de travaux.**



*À l'année prochaine*



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

**RECENSEMENT  
CITOYEN OBLIGATOIRE**

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser dès ses 16 ans.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique.

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Plus d'information sur  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## ETAT-CIVIL

### Naissances

- Louis LAPROSTE , né le 19 février
- Louise MAITROT GUIBOUT , née le 22 mars
- Aymie-Rose CHOPINEAU, née le 10 avril
- Timael CHASSIER-LEVESQUEAU, né le 29 juin

### Mariage

- Rachid LAHLALI et Sandra FABRE-TAILLANDIE, le 10 février
- Sabry OUARIBA et Gaëlle MORENO, le 16 juin

### Décès

- Rose CROISEY veuve HABERT, le 8 janvier
- Jean-François PICHON, le 22 février
- Jean-Marie NAULT, le 19 mars
- Anne-Marie ANCÉ, veuve RELTIENNE, le 22 mars
- Alain CADOUX, le 23 mars
- Jacqueline BOURGEOIS, veuve GENET, le 29 mars
- Denise HUGUENOT, veuve SCHNEUWLY, le 3 avril
- Jean SOUPLY, le 11 avril
- Nicole NARRAN, le 17 mai
- Idriss VALOT, le 18 mai



**NOUVEAU : pour suivre l'actualité de Seignelay**

Consultez notre page Facebook : Seignelay, notre village

## ALDS

L'ALDS en collaboration avec l'association la Récré des parents ont réalisé le 30ème VIDE-GRENIER le dimanche 13 mai 2018.

Cette année a été marquée par des conditions météo plutôt défavorables, notamment le matin.

Malgré la pluie 86 exposants sont venus installer leur stand dans le quartier du Thureau.

Les bénévoles ont assuré toute l'installation du vide-grenier dans de bonnes conditions. Félicitations à tous car c'est une journée longue et éprouvante surtout lorsque la météo n'est pas avec nous.

Cette année deux nouveautés :

un jambon grillé réalisé par Daniel (boucher d'ATAC) en remerciement à l'ALDS pour sa participation à l'arrivée de la course du cœur fin mars 2018 à Seignelay. Le jambon de 10KG a régalé un bon nombre de personnes.

Et la tombola mise en place avec l'aide de la récré des parents : a permis de faire de nombreux gagnants ! Normal, tous les tickets étaient gagnants...



La pêche à la ligne a surtout fonctionné l'après midi lorsque la pluie a cessé de tomber, le boudin préparé par Doumé a bien fonctionné. Malheureusement, en raison du temps, les poneys n'ont pas pu être présents.

Un grand merci à tous pour votre participation et Merci aux parents d'élèves et aux bénévoles de **la RECRE DES PARENTS et de l'ALDS pour l'organisation.**



## ACVS

L'acvs est partie le dimanche 24 juin en randonnée pique nique à Chailley à la découverte des trois lavoirs et de la petite chapelle, sous un grand soleil, tous les marcheurs ont été récompensés au retour par un copieux goûter.



*Prochain rdv le samedi 21 juillet  
pour une randonnée nocturne*



**Tous les licenciés du club de Basket de Seignelay, familles et amis ont fêté la fin de la saison le 2 juin dernier.**



**Le Basket à Seignelay  
c'est**

**49 licenciés de 5 à 16 ans,  
3 équipes mixtes + baby et  
mini-poussins, 5 coachs bénévoles...**

**Venez nous rejoindre.**

**Cotisation de 55 à 80€ / an.**

**Reprise des entraînements le 10 septembre**

**Infos au 06 60 90 86 46**



# VIE ASSOCIATIVE

## Record battu !!

Le festival de Seignelay a connu un très grand succès cette année !

Des groupes de musique à la hauteur, [Re-play](#), [Les Doc et Ouest](#), une superbe météo et un cadre parfait sécurisé...

Après les 800 entrées de 2017, c'est environ **1300** personnes qui se sont rendues au festival cette année, le [comité des fêtes](#) ne pouvait espérer mieux !



Un très grand MERCI aux bénévoles, aux musiciens, au public d'avoir participé à cet évènement...

Les membres du comité des fêtes sont vraiment très heureux d'organiser ce festival et d'avoir eu un tel succès cette année encore !



A l'occasion du

[Centenaire de la Grande Guerre de 1914-1918](#)

La commune organise une exposition du souvenir en novembre à la salle des fêtes.

Nous recherchons donc des objets (lettres, carnets, cartes postales du front, photos, médailles, ...) ayant appartenu à vos aïeux, que vous possédez peut-être chez vous.

Prêtez-nous ces objets, nous en prendrons grand soin et ils vous seront restitués après l'exposition.

Si vous désirez plus de détails sur l'exposition ou si vous voulez nous confier des objets,

[Contactez Bernard Guimbert](#)

En téléphonant à la mairie au 03.86.47.72.83, par mail à : [mairie@seignelay.fr](mailto:mairie@seignelay.fr) ou en vous rendant directement en mairie.

**Merci d'avance**

# Kermesse 2018

La Kermesse a eu lieu vendredi 22 juin dans d'excellentes conditions : participants en nombre, soleil et bonne humeur !



Représentations des enfants



Jeux organisés par les parents



Démonstration des NAP : atelier percussions

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, parents d'élèves, les professeurs des écoles, les animateurs des NAP, la MDE, la municipalité, le comité des fêtes de Seignelay et d'Hauterive, l'ALDS, les commerçants de Seignelay qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

*La récré des parents*



Jeux organisés par les parents

## Club ADO

Le club ado, mené par la maison de l'enfance avec Roxanne, était également présent lors de la kermesse !

Une quinzaine d'ados étaient présents pour tenir leur stand mais également pour animer les stands de jeux de la kermesse.

Sur leur stand trônaient les réalisations de l'année.

La vente de ces objets alimentera une cagnotte qui financera une partie du séjour et permettra au club ado d'agrémenter les journées et soirées mais aussi d'investir dans des petits équipements pour leur local...

Lors de la kermesse ils ont récolté 324€

Bravo à eux pour leur engagement !

